



COMMUNE : 118 GIGNAC
 ARRONDISSEMENT : 46 GOURDON
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT CERÉ

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	1 005 411	43,09	117,48	1 003 000	432 193	43,09	432 193
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	23 157	179,21	385,42	23 200	41 577	179,21	41 577
Taxe d'habitation (TH)	430 811	8,97	47,08	430 300	38 598	8,97	38 598
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	512 368			
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	>>>	>>>	>>>		Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)		512 368

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Total des produits attendus
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)				
Taxe d'habitation (TH)				
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	3 536			14 145	0	0	- 148 027	- 130 346

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	512 368	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	- 130 346	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	382 022
---	---------	---	---	-----------	---	---	---------

À CAHORS

Le 16 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 SYLVIE SIRE



Le 21/04/2026
 Pour la Commune,
 Le Maire, Solange OURCIVAL

Feuille à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



COMMUNE : 118 GIGNAC
 ARRONDISSEMENT : 46 GOURDON
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT CERÉ

N° 1259 COM (2)
 TAUX
 FDL
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES	
Taxe foncière sur le bâti :		Taxe foncière sur le bâti :			
a. Personnes de condition modeste	775	a. Par le conseil municipal	61 721	a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi		b. Centrales électriques	
c. Locaux industriels	6 186	Taxe foncière sur le non bâti :		c. Centrales photovoltaïques	214
d. Logements sociaux et longue durée	0	a. Par le conseil municipal	437	d. Centrales hydrauliques	
Taxe foncière sur le non bâti :	7 184	b. Par la loi (terres agricoles)	9 107	e. Centrales géothermiques	
Taxe d'habitation :		c. Par la loi (autres)	23	f. Transformateurs électriques	
a. Dotations pour perte de THLV		Cotisation foncière des entreprises :		g. Stations radioélectriques	
b. Dotations pour recentrage THRS		a. Par le conseil municipal		h. Installations gazières et autres	
c. Mayotte	>>>	b. Par la loi		i. Taxe sur les pylônes	3 322
Cotisation foncière des entreprises :		3. BASES DE TAXE D'HABITATION		5. RÉFORMES FISCALES	
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	430 300	a. TVA compensant la TH	>>>
b. Base minimum		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	b. TVA compensant la CVAE	0
c. Locaux industriels		c. Correction des bases THRS	-3 860	c. Coefficient correcteur	0,663467
d. Autres allocations		d. Correction des bases THLV	>>>	d. Taux FB commune 2020	19,63
		e. Correction des bases MTHRS	>>>	e. Taux FB département 2020	23,46
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX					
6.1. TAUX PLAFONDS					
Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13	14	15	16
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	47,87	119,68	2,20	117,48
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	157,16	392,90	7,48	385,42
Taxe d'habitation (TH)	23,67	18,99	59,18	12,10	47,08
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...					
a. ...la diminution sans lien a été appliquée		>>>	a. Taux moyen départemental		9,99
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés		>>>	b. Taux maximum de la majoration		0,999
6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH					
Taux maximum :		Taux des EPCI de 2025		Taux maximum de la majoration spéciale	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>	15		>>>	
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>	>>>		>>>	
6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE					
Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :					
a. National		>>>		>>>	
b. Communal		>>>		>>>	
Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique					
					29,07

